

Bulletin N° 2.

La Lettonie historique

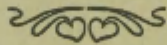


ÉDITÉ PAR E. DESPRÉAUX
76, Rue de Rennes

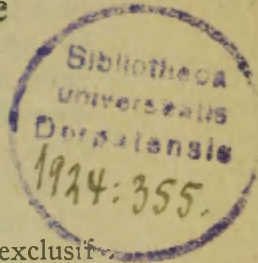
—
JUN 1921

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Les premiers contacts de la France avec la Lettonie, Henri HAUSER, professeur à la Sorbonne	27
La première ambassade russe à Riga, E. D.	33
Carte	36
Mémoire économique sur la Courlande, Henri MOYSSET	37
Les populations primitives de la Lettonie, M. D'AUMALLE	42



Les premiers contacts de la France avec la Lettonie



La mer Baltique avait été longtemps le domaine exclusif de la Hanse. C'est la décadence de cette ligue qui, au XVI^e siècle, ouvrit aux nations commerçantes de l'Occident le chemin de ces rives lointaines.

I

En 1571, l'ambassadeur de France à Copenhague décrivait ainsi, pour l'instruction de son roi, ces pays si nouveaux pour nous :

« Le sein ou golfe de cette mer de deça, qu'ils appellent Orientale, est entièrement contenu par les royaumes de Danemark et de Suède, les pays de Liffeland et de Prusse et une partie d'Allemagne. »

Le pays de Liffeland ou Livonie, telle est l'une des plus anciennes mentions que, dans un texte français, nous rencontrons des pays lettons. Le centre essentiel de ces pays, en ce temps-là, ce n'était pas encore Riga, c'était Reval ou, comme l'on disait, Revel. Cette ville appartenait au roi de Suède, « qui est la principale cause de la guerre qu'il a avec l'empereur de Russie ». Cet empereur, c'était le fameux Tsar Ivan, qui, depuis plus de dix ans, cherchait à s'ouvrir toutes larges les portes de la Baltique. Il touchait déjà cette mer par Narva ; et « Nerve » était devenue le point de passage du

commerce de la Moscovie avec l'Occident. Par les détroits danois, on voyait passer, se rendant vers Narva, les navires anglais, et aussi les français : rouennais, dieppois, rochelais, fécampois. La Pologne, maîtresse de Danzig, aurait voulu empêcher ce trafic direct afin de s'en réserver le monopole : aussi les pirates polonais essayaient-ils, au passage, d'arrêter les sujets de Charles IX ou d'Élisabeth. Pologne, Danemark, Suède, avaient, tout comme la Moscovie, des prétentions sur diverses parties de la Livonie. Ainsi, devant l'agonie de Lubeck, les héritiers de la Hanse se disputaient l'empire de la mer Baltique.

Le nœud de la situation, c'était, disions-nous, Reval. « Ladite ville — écrivait le 18 décembre 1570, notre ambassadeur, le gentilhomme poitevin Charles de Dançay — ladite ville est de très grande importance, pour avoir un fort ample et commode port, tellement que si ledit Moscovite la gagne, il pourra naviguer en cette mer d'Allemagne, appelée Orientale, comme il lui plaira, qui sera avec le temps pour beaucoup nuire à tous les pays circonvoisins. »

Cet excellent observateur se trouvait donc sur les bords de la Baltique en une heure de crise, à l'heure où, pour la première fois, le Moscovite essayait de s'introduire dans ce pays qui, gouverné d'abord par les Chevaliers porte-glaives, était encore rattaché au Saint-Empire germanique par un vague lien de suzeraineté. Depuis 1558, Ivan le Terrible se livrait en Lettonie à des expéditions dévastatrices. A Narva, trop excentrique, il voulait substituer Reval, plus méridionale et surtout plus occidentale. Mais il éveillait ainsi les inquiétudes de ses rivaux.

« Le pays de Liffeland, écrivait Dançay dès 1567, est fort beau et grand et très fertile, qui a par cy-devant été tenu par des Chevaliers pour résister aux entreprises des Moscovites et Tartares... Mais, étant ces années passées réduits par cet empereur de Moscovie à une extrême nécessité, ils se mirent en la sujétion du roi de Pologne et le reconnurent pour vrai et naturel seigneur, qui a commencé à le diviser et en faire des duchés, comtés et autres seigneuries. »

Cette extension de la domination polonaise eut, entre au-

tres effets, celui de rapprocher la Suède de la Moscovie. Maîtresse de la Finlande, de Reval et des terres voisines, la Suède traversait alors une crise intérieure et extérieure qui pouvait être mortelle. Elle était en guerre avec le Danemark dont, en 1569, l'armée de mer assiégeait Reval.

Fort habilement, Ivan avait offert son alliance à la Suède : il annonçait qu'il entrerait « au pays de Liffeland par les terres qu'il y tenait pour conquérir le reste », en promettant de tout rendre à son alliée une fois la guerre finie. Mais la Suède savait ce que valait cette promesse. Elle essaya de se tirer d'abord de ses difficultés par un projet de mariage russo-suédois.

Mais alors se produisit une singulière péripétie. Déjà les Suédois s'étaient plaints de l'assistance prêtée par le Danemark aux « pirates moscovites, qui sont à présent sur cette mer ». En 1570, le frère du roi de Danemark, le duc Magnus, parut devant Reval et somma la ville de se rendre en son obéissance. N'avait-il pas réussi à se faire nommer par Ivan roi de Livonie, roi sous la suzeraineté du Tsar ! Ainsi, pour la première fois s'affirmait une prétention juridique de la Russie à exercer sa suzeraineté sur le pays letton, prétention favorisée par les querelles des Etats riverains de la Baltique. La diplomatie du Tsar barbare avait su jouer de ces querelles avec une habileté à désespérer les plus vieux routiers de la politique européenne.

La Pologne, qui se prétendait aussi suzeraine, l'Empire, qui l'était toujours, furent d'accord pour protester. Mais dix mille soldats moscovites aidaient Magnus, depuis la fin de 1570, à bloquer étroitement Reval par terre. Jusqu'en avril, à cause des glaces, on ne pouvait songer à secourir par mer la garnison suédoise. Quant aux habitants, ils étaient assez indifférents. Pillés et massacrés par tout le monde, ils portaient « bien autant d'affection audit Moscovite qu'aux Polonais ni Suédois. »

Ivan aurait donc probablement atteint son but, si la paix entre le Danemark et la Suède n'eût été signée en mars 1571. L'ambassadeur de France ne fut pas étranger à cette pacification. Le Moscovite et Magnus furent bientôt obligés de lever

le siège. La Suède offrait de délivrer à l'Empire romain Reval et les autres places qu'elle tenait en Livonie, si on l'indemnisait des frais qu'elle avait engagés « pour défendre ledit pays contre le Russe ». De son côté, la Pologne prétendait avoir été priée par l'Empire d'assumer cette défense, avec permission de jouir du pays jusqu'au remboursement de ses dépenses — c'est-à-dire jusqu'aux calendes grecques.

En fait, rien n'était changé. La Suède, sortie de sa crise, rétablissait des garnisons en Livonie, des garnisons écossaises. Il est intéressant de savoir que Dançay suggérait au roi de Suède « qu'il serait plus expédient de recouvrer deux ou trois mille soldats français, desquels — ajoutait-il avec un patriotique orgueil — desquels la vertu est assez connue ». Ces deux ou trois mille hommes auraient été recrutés secrètement en France, le roi se contentant de tolérer cette levée. Donc, si la Saint-Barthélemy n'avait pas eu lieu, il y aurait eu peut-être, dès le temps de Charles neuvième, des troupes françaises sur la Baltique, et précisément en Lettonie.

De tous ces textes, une vérité ressort : Pour un Français du xvi^e siècle, les pays lettons étaient loin d'être considérés comme une annexe de la Moscovie. Au contraire, ces pays étaient une barrière entre l'Europe et la Russie. C'est contre les Moscovites qu'il importait de les défendre.

II

Encore en 1655, lorsque le jeune Loménie de Brienne écrivait de Danzig à sa mère pour lui narrer le voyage — véritable voyage de tourisme — qu'il venait d'accomplir dans les pays baltiques, il disait avec beaucoup de précision qu'après avoir passé « à Viborg, ville frontière de la Moscovie », il avait traversé les glaces jusqu'à Narva, « ville de l'Ingrie, province de Moscovie, que les Suédois possèdent maintenant, ensuite dans la province d'Esthonie ». Puis il avait vu « Revel, ville fort jolie et beau port de mer », et Pernau. « Et côtoyant

le golfe de Livonie, nous vîmes à Riga, capitale de Livonie et dernier lieu de la domination suédoise ». C'est le connétable de Suède qui lui donne ses traîneaux pour le conduire « jusque sur les terres du prince de Courlande ».

Lorsque beaucoup plus tard, en 1684, il rédigeait ses souvenirs, avait-il changé d'avis? Non pas. Pour lui, la Livonie est loin d'être un pays moscovite. C'est « l'un des plus beaux fleurons de la couronne de Suède ». Il décrit avec assez de complaisance « Riga, qui en est la capitale, place considérable pour sa situation, que les Suédois ont très bien fortifiée... Elle est assise sur les bords de la Dvine ou Dune, rivière plus large et plus profonde que la Seine n'est à Rouen. Les grands vaisseaux y remontent avec la marée: quoique imperceptible dans la mer Baltique, elle ne laisse pas de se faire sentir dans le fond du golfe de Riga... Il y a dans Riga toujours 5.000 hommes de garnison, comme étant la plus importante place qu'ait la Suède sans contredit ». Il ajoute, il est vrai que l'ancien archevêché de Riga possédait des suffragants en Moscovie et que la ville « en faisait partie anciennement ». Mais il a vu à l'arsenal de « monstrueuses couleuvrines » que l'on conserve « comme un monument éternel de la conquête de Livonie sur les Moscovites ». Quant au jugement qu'il porte sur les Moscovites, et qui lui a probablement été soufflé par ses amis suédois de Riga, il serait malséant de le rapporter ici. Il est vraiment trop peu flatteur.

Qu'a-t-il vu, plus loin, en Courlande? Cette fois, pas même la moindre allusion à la Moscovie. Il se sent déjà en Occident. « Il n'y a point dans toute l'Europe de cour plus polie: *je croyais être en France* ». Il note même ce joli trait, qui contraste avec la grossièreté des cours allemandes: « *On ne vous force point à boire: tout s'y passe dans la dernière civilité* ». Si le duc n'avait, malgré toutes ces qualités, la faiblesse d'être luthérien, Loménie ne verrait « rien à désirer au bonheur de ses sujets ». Comme un petit Louis XIV, le duc a sa galerie de tableaux, et il donne à son hôte le régal de fêtes charmantes.

En 1684, la Russie, pour tous les Français, était encore une terre barbare, qui attendait son réformateur. Quel contraste

avec ces pays baltiques, d'une civilisation déjà si raffinée, et qui semblaient si près de nous ! Ils jouaient, dans le système d'un Colbert, le rôle de vestibule commercial de la Moscovie. Mais on aurait bien surpris les gens de Versailles si on leur avait dit que Riga, ou Reval ou Mitau seraient un jour des villes russes.

HENRI HAUSER.

La première Ambassade russe à Riga

Habitées par des Lettons et des Esthoniens, populations indigènes nettement distinctes des Germains et des Russes, les anciennes provinces baltiques constituent au triple point de vue ethnographique, linguistique et culturel une entité particulière d'un caractère très marqué. Touchées très tard par la politique de centralisation à outrance du gouvernement tsariste, ces marches occidentales n'étaient russes que par une convention de la politique. En ce qui concerne la Lettonie, cette convention est de date récente. Des deux principales provinces qui constituent cette jeune République, l'une, la Livonie, ne fut réunie à la Russie qu'en 1710 et l'autre, la Courlande, en 1795.

C'est en voyageur de passage, dissimulé parmi les personnages de la suite du premier ambassadeur russe à Riga que Pierre le Grand parcourut la Livonie en 1697, vers la fin de mars.

Les archives locales gardent le récit détaillé de cet événement diplomatique.

« C'était une magnifique ambassade, déclarent les chroniques ». A la splendeur des costumes moscovites de ces voyageurs, il était aisé de reconnaître de grands personnages fort différents des émigrants de race paysanne que l'on avait l'habitude de voir. Averti longtemps à l'avance du passage de cette ambassade, le gouverneur suédois la faisait attendre depuis plus de six semaines à la frontière. Il se trouva qu'à sa arrivée, les équipages envoyés à sa rencontre étaient en trop petit nombre. Grand embarras à cause des mesures protoco-

lares strictement établies. Mais les boyards moscovites s'amusaient en souriant dans leur longue barbe de l'émoi des serviteurs de Sa Majesté le Roi de Suède. C'est dans leurs propres voitures, avec des chevaux et des cochers russes de Pskow, que la plupart d'entre eux firent leur entrée dans ce pays qu'ils convoitaient. Les Suédois leur fournissaient les vivres : 3 tonneaux de bière, 30 mesures d'eau-de-vie, 5 moutons, 30 poulets, du poisson à discrétion, 100 livres de foin, 100 livres de paille et 100 livres de pain à chaque relai.

Le trajet de Pskow à Riga dura 7 jours. On savait que le tsar lui-même, se trouvait incognito parmi les membres du cortège qui fut reçu à un demi-mille de la ville par deux officiers supérieurs chargés de remettre une lettre au gouverneur. Celui-ci avait envoyé son carrosse de cérémonie à 6 chevaux, entouré d'une escorte de 6 gardes-du-corps portant la livrée royale et de 10 pages magnifiquement vêtus, une suite nombreuse de fonctionnaires et de notables. Le maire de la ville, dans son carosse doré, apportait les hommages du Conseil municipal. Ainsi encadrée, la caravane moscovite d'allure à demi asiatique se mit en marche, accompagnée de 140 bourgeois de la milice, armés de pied en cap à cheval et l'épée au clair. La Société des Têtes Noires (club de riches négociants) s'était fait représenter par 76 de ses membres en uniforme de gala, plumes blanches au chapeau. Des piquets de troupes suédoises attendaient aux portes de la ville et 16 coups de canon furent tirés à l'arrivée du cortège que l'on s'empressa de conduire sur le port où se trouvaient les hôtelleries pour les marchands russes. On avait préparé, à la mode française, un bel appartement pour le genevois Lefort, chef ostensible de l'ambassade. Une garde d'honneur de 50 hommes, sous le commandement d'un lieutenant, entourait cette habitation. Mais le comte Erik Dahlberg, le gouverneur, se disant malade au point de ne pas pouvoir quitter la chambre, se fit remplacer pour toutes les cérémonies commandées par la circonstance, par des officiers de sa suite.

La curiosité et l'émerveillement des habitants de Riga étaient sans bornes. Cette somptueuse expédition ne traînait pas moins de 270 subalternes à sa suite. On savait que les

jeunes gens qui la composaient étaient les fils des premières familles du pays qui s'expatriaient pour aller faire leurs études dans les universités étrangères. C'était à qui découvrirait le tsar caché sous un costume vulgaire. Sans obtenir aucune précision, on remarquait beaucoup les façons nobles et hautes d'un personnage dont toute l'attitude jurait avec ses habits grossiers. Mais les rapports se gâtèrent vite par suite de l'excessif intérêt dont témoignaient les jeunes Moscovites et ce personnage en particulier pour les fortifications de Riga. La garde les surprit mesurant les fossés et dessinant les bastions! Interdictions, menaces, querelles! Dans un accès de fureur, Pierre saisit la première occasion qui lui permit de traverser la Dvina avec sa suite. Cette traversée prit trois jours. Et que de disputes au sujet du paiement des logis et de la nourriture. Les Russes se plaignirent aussi, qu'au moment où ils voulurent vendre leurs traîneaux qui leur devenaient inutiles, les bourgeois de Riga, dont les beaux habits annonçaient la richesse, aient marchandé avec une extrême âpreté.

Bref, il quitta la Livonie fort mécontent et passa à Mitau où le duc de Courlande lui fit une brillante réception.

E. D.

La carte de Henri Houdy (édition d'Amsterdam, 1630) que nous reproduisons ici fait partie de l'Atlas de Mercatore.

Une courte notice l'accompagne. On y trouve, à côté de considérations historiques où l'érudition se mêle à des contes de sorcellerie, d'intéressantes données sur les productions du pays qui est, dit le chroniqueur, « *plat et bien fertile, Porte du froment et toute sorte de fruits en si grande abondance, qu'il en envoie une bonne partie aux Provinces estrangeres, et force bon Lin et grande quantite de cire, de miel et poix seiche. Il abonde semblablement en Bestes domestiques, principalement en Chevaux. Outre ce, les forests ont Ours, Elens, Mulets, Renards, Linx, Martres, Zebellines, Hermelines et Castors. Les Lievres y changent de poil et de couleur selon la saison comme entre les Suisses es Alpes: l'Hyver ils sont blancs, l'Esté gris et y est si ordinaire la chasse à toute grosses Bestes et par tout qu'elle n'est jamais defenduë mesmes aux Paysans, bien qu'ils soient cruellement traictez par la Noblesse. Bref, rien de tout le necessaire à la vie humaine ne manque à la Livonie, fors le vin, l'huile et quelques autres choses que la grace d'un Ciel plus doux liberalise à d'autres Pays, qui y sont apportées abondamment d'ailleurs* ».

Curieux à consulter, cet Atlas de Mercatore est instructif aussi. On y voit une Europe constituée suivant la pente naturelle des populations d'après les aspirations particularistes que la formation, au XIX^e siècle, des grands empires de proie avait paru anéantir. L'oppression centralisatrice des États modernes, basés sur le droit du plus fort, avait si peu éteint ces aspirations qu'on les a vues jaillir, douées d'une force et d'une vigueur insoupçonnées, au lendemain de la chute des empires de l'Europe centrale et orientale.

Les revendications et les griefs de ces peuples opprimés ont joué leur rôle dans la catastrophe finale. Et conformément au droit d'autodétermination, c'est en suivant la ligne de démarcation du particularisme national que se trace petit à petit la carte de la nouvelle Europe.



Militaria Germanica communia
Per Gerardum Mercatorem
Cum Privilegio

Amstelodami, Sumptibus Henrici Hondij. 1627.

Mémoire économique sur la Courlande

M. de Noldé, auteur de ce Mémoire économique sur la Courlande, était le secrétaire de Mirabeau, pendant sa mission secrète à Berlin (1786-1787). Dans la lettre du 2 décembre 1786, à l'Abbé de Périgord, Mirabeau parle, en ces termes, de son collaborateur :

« Le Baron de Noldé appartient à une des premières Maisons de la Courlande... Le jeune homme a de l'honneur, de l'intelligence, des connaissances, un grand respect pour les droits des hommes, une grande haine pour les Russes, un vif désir de donner son pays plutôt à tout autre souverain. Ballotté par le sort depuis qu'il est au monde; ruiné par des malheurs de tous genres qui tous ont une source honnête, dégoûté du triste service d'Officier subalterne, qui le dérange de l'étude; modéré dans ses désirs, il accepterait une place qui lui donnerait otium cum dignitate; mais il ne veut pas être esclave russe; il aime la France, il m'est attaché, il croit me devoir; il voudrait être utile à son pays, au Cabinet de Versailles, à moi. Son indécision a dû être cruelle, surtout dans une circonstance où travaillant depuis six mois comme un forçat et sûrement d'une manière plus utile que s'il montait la garde, vous aviez négligé jusqu'à la prolongation de son congé; on serait perplexe à moins... J'ai décidé pour lui. »

On connaît le fameux Mémoire politique de Mirabeau sur la Courlande, à la rédaction duquel M. de Noldé n'est certainement pas étranger. Le document inédit que nous publions ici le complète et l'éclaire. Nous en devons la communication à M. Henri Moysset.

**Note de M. de Noldé, officier au service de France,
dans le régiment Royal-Suédois, sur le commerce
direct à établir entre la France et la Courlande.**

Il est un axiome en économie politique, selon lequel tout commerce indirect est vicieux. L'évidence de cette vérité n'a pas besoin d'être développée, ni appuyée par aucune preuve, puisqu'elle porte avec elle selon la nature l'empreinte d'une démonstration arithmétique.

L'idée d'un commerce direct, de première main, et en même temps d'échange réciproque, n'a qu'à être présentée pour l'emporter à tous égards sur tous les systèmes de commerce possibles, de seconde et troisième main, si toutefois il pouvoit y en avoir d'autres de raisonnables que ceux que l'on ne peut asseoir que sur cette baze, parceque les circonstances peuvent rendre quelquefois le commerce direct impraticable.

En jettant les yeux sur le commerce de la Courlande avec la France je m'apperçois qu'il ne se fait pas directement, c'est à dire qu'il ne se fait pas de la manière la plus avantageuse pour les deux commettants, puisque c'est par l'entremise des Hollandais, Danois, Hambourgeois, Anglais et autres qu'il s'opère. Je cherche la cause de cette erreur commerciale, j'examine les circonstances et je ne trouve aucun obstacle qui (dans un pays libre comme la Courlande) puisse s'opposer ni au progrès de l'industrie, ni à ceux d'un commerce direct; Il faut observer à cela que la modicité des droits d'entrée, et de douanes, qui tous ensemble ne passent jamais, 6 p. 100 de la valeur des marchandises, ne sauroit d'autant moins être une entrave, qu'ils se payent déjà dans l'état actuel des choses.

Cet état présent du commerce maritime de la Courlande est un état verveux et pourri, qui ne peut et ne doit plus subsister dans le 18^e siècle. Il en est d'ailleurs de la nature du commerce indirect comme de toutes les mauvaises choses. et opérations qui se font dans le monde et qui ne se font que parceque l'on ne connoît pas ses véritables interêts.

M. Noldé a eu l'honneur de mettre sous les yeux de M. le

Comte de Vergennes un Mémoire qui dans le temps a été également soumis à M. le Maréchal de Castries, et à M. de Calonne.

Il a exposé dans ce Mémoire une partie des avantages que la France retireroit d'un commerce direct, et il a supplié le Ministère de France de lui conférer la place de Consul résident en Courlande.

Il croit être en état de remplir cette charge de manière à prouver son Zèle à la France, pour tâcher de lui être utile, ainsi qu'à sa patrie : car s'étant occupé de tout ce qui a rapport à cet objet, il se flatte d'avoir appris et à le connaître et à l'apprécier dans toutes les combinaisons dont il est susceptible.

Il trouve qu'il serait infiniment avantageux que quelques négociants François voulussent diriger leurs affaires vers la Courlande et établir une navigation directe des ports de France à ceux de Courlande. C'est dans ces derniers qu'ils devront établir des magasins de toutes les productions naturelles des pays méridionaux, de tous les produits d'art et d'industrie, et de tous les objets de manufactures et de fabrication.

Les produits de Courlande dont la France employe une grande partie, et qu'elle se procure aujourd'hui de la seconde et de la troisième main à un prix exorbitant; ces produits, dis-je, s'offrent naturellement à être échangés contre tous les objets de commerce que l'on importe, pour être chargés à leur tour dans les ports de Courlande par les navigateurs François, qui employeroient par ce moyen leur retour à exporter les produits de la Courlande dont ils feroient les cargaisons qu'ils transporteroient directement dans les ports de France.

Il paroît ostensiblement évident que la France et la Courlande gagneroient à faire le commerce de la manière que M. de Noldé propose, puisque le lucre qui tombe actuellement à l'avantage des entremetteurs, approvisionneurs, et voituriers étrangers (qui doivent nécessairement y gagner leur provision, etc.), offriroit, en s'évanouissant pour ces premiers, un bénéfice réelle aux François et aux Courlandois; et c'est

par la diminution même de ce lucre, dont l'avantage seroit sensible aux vendeurs ainsi qu'aux acheteurs.

Cet avantage se manifesterait par le meilleur marché au quel la France et la Courlande se procureroient réciproquement tous les objets de commerce, qui peuvent s'échanger entre ces deux pays, et que l'on se procure effectivement déjà aujourd'hui à un prix bien plus considérable que celui que fixeroit un commerce direct. Il est donc à désirer d'après ces circonstances que la compagnie du Nord, ou quelque autre société de commerce établie en France, jette quelques branches des racines de son commerce dans les ports de mer de la Courlande, en y envoyant quelques individus de leur société, qui pour une faible rétribution obtiendroient les droits de bourgeoisies et de commerçants dans les villes de Liebau, de Mitau, de Windau, etc., etc. Ces membres ou commissionnaires de la compagnie auroient acquis par cette formalité peu onéreuse, tous les droits de commerce dont jouissent tous les indigènes en Courlande. Ils employeroient alors quelques petite somme pour se former des magasins dans ces villes, et commenceroient incessamment à débiter, et à faire vendre en gros et en détail selon leur convenance, toutes les marchandises dont ils voudraient s'occuper.

Il est certain, qu'en très peu de temps, ils s'attireroient la plus grande partie du commerce qui se fait en Courlande, et dans les pays adjacents et limitrophes (pour les quels le commerce de contrebande qui se fait, et qui se feroit alors, est de première importance), et c'est par le meilleur marché, et meilleur qualité des objets qu'ils pourroient offrir, qu'ils détruiroient absolument la concurrence des entremetteurs étrangers, qui, ayant à défalquer leur bénéfice, et leurs dépenses ne seroient pas en état de soutenir la concurrence d'un commerce direct, parceque ils ne pourroient, ni si bien payer les productions de la Courlande, ni livrer à si bas prix les objets d'importation française.

Les objets d'exportations de Courlande sont des blés et grains de plusieurs espèces (et tous séchés au feu, et conséquemment ce qu'il y a de plus précieux en ce genre, puisque le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, et autre grains de Cour-

lande se conservent des siècles sans s'altérer); du bois de construction, de charonnage, marqueterie, et autre; de la graine de lin de première qualité, ainsi que du lin et du chanvre; de l'eau de vie, du suif, du beurre, et du fromage, des peaux, des bêtes, de lièvres et autres fourrières (*sic*), de la cire et du miel, de la laine; des viandes salées; du cuir cru et tanné; du tabac en feuilles; du fil de lin et des étoupes, des plumes, et des soies de cochon; de l'ambre; quelques plantes médicinales, etc., etc.

Les objets que l'on importe en Courlande sont : tous les vins de France et étrangers, les liqueurs et les confitures; de l'eau de vie de France, sur tout toutes sortes d'épiceries; du café, du thé et du sucre, toutes les drogues de pharmacie, du sel, des fruits, du poisson, diverses eaux minérales; tous les objets de manufactures tant étoffes que ferrailles, ustensiles et ouvrages d'art; du verre; du plomb; du soufre, du salpêtre, du fer, de la poudre à canon, du sirop, du cuivre, de la chaux, des meules et autres pierres taillées, des draps, batistes, mousselines, modes, byjouteries, livres, instruments, quincailleries, etc., etc.

Les autres avantages pour la France qui résulteraient d'un commerce direct tels, par exemple, que l'extension des relations commerciales; l'encouragement de la navigation Française, la connaissance plus particulière et pratique des côtes de la Baltique; l'augmentation des débouchés offerts aux fabriques, manufactures et même l'agriculture et au commerce de France. Tous ces avantages ajoutent encore aux motifs qui se réunissent à engager le Ministère François, à prêter les mains à la réalisation d'un commerce direct entre la France et la Courlande; et à accorder la première marque de faveur et de protection à ce commerce en créant une place de consul pour la Courlande dont M. de Noldé désireroit mériter d'être revêtu, ainsi qu'il a eu l'honneur de le solliciter.

Les Populations primitives de la Lettonie

(1) Que l'aube meure,
Que le soleil monte,
Mon sort reste dans l'ombre
Par la volonté de mes durs seigneurs.

La Daugava (2) aux yeux noirs
S'écoule toute noire le soir
Comment ne serait-elle pas noire ?
Elle est pleine d'âmes douloureuses.

Les montagnes sont hautes
Le soleil est chaud
Mon cheval ruisselle de sueur
Et mes yeux ruissellent de larmes.

Oh! Allemand, enfant de l'enfer
Un jour tu iras en mendiant,
Et ce seront mes frères
Qui te donneront un morceau de pain.

Jusqu'au XI^e siècle, cinq sortes de peuples vivaient libres au nord de la Baltique sur le territoire que bornent aujourd'hui les frontières de la République lettone. Les Wendes entre les côtes et le rivage aux environs de Windau; les Lives au Nord et dans le territoire situé entre la Dwina et son affluent, l'Aa; les Koures à l'est de Windau; les Semigaliens et les Lettons. Il existe encore de nos jours, en très petit nombre, quelques représentants de l'antique race des Lives. Ils parlent un dialecte finnois. Quant aux trois autres peuples, les Lettons les ont depuis longtemps assimilés. Ils leur avaient imposé leur langue bien avant la conquête germanique. Dès cette époque aussi, les Lettons, de tempérament plus combatif, avaient chassé les Lives des contrées productives qu'ils occupaient, vers la région des sables et des marais (Courlande septentrionale). Disséminés sur les plages de sable fin, parmi les forêts de pins et de bouleaux de la côte ou à l'intérieur des terres riches en pâturages, en rivières et en étangs poissonneux, en gibier, ces peuples menaient par tribus une existence patriarcale abondante et simple. La

(1) Traduction d'anciennes chansons populaires lettonnes citées par M. le Professeur Doumergue dans sa brochure *Les Lettons*.

(2) Dwina.

pêche, la chasse, le produit de leurs troupeaux, la culture de leurs champs, fournissaient à leurs besoins. Du miel, qu'ils trouvaient au naturel dans leurs forêts, ils tiraient une sorte d'hydromel nommé « Meestins » dans leur langue. Leur folklore, extrêmement riche et varié, célèbre les vertus de cette boisson nationale. Elle favorisait l'extase mystique des devins, des magiciennes qui ont tant contribué à sauvegarder, sous le joug étranger, le trésor transmis verbalement de génération en génération des traditions ancestrales.

Chez les anciens Lettons, le père de famille jouissait d'un pouvoir absolu sur les siens et les principales familles gouvernaient la tribu. Une sorte de lien fédéral unissait ces tribus. Les chants populaires les plus anciens témoignent d'un goût prononcé pour les expéditions guerrières et les vestiges des fortifications antérieures à celles de la conquête germanique, laissent supposer que les châteaux ou places fortes des chefs indigènes — les Anciens comme on les appelait — étaient habituellement placés sur des lieux élevés isolés par de profonds fossés ou protégés par des lacs ou des ruisseaux. On ne trouve, dans ces retranchements, nulle trace de maçonnerie. Ils consistent avant tout en excavations ou élévations de terrain. L'organisation religieuse de ces peuplades n'était pas sans analogie avec celle des Gaulois. Elles avaient l'habitude de brûler leurs morts dont elles conservaient les cendres dans des urnes d'argile. Longtemps après la conquête germanique et la conversion forcée des autochtones au christianisme, ceux-ci continuaient à enfouir les cadavres de leurs proches dans les endroits les plus impénétrables de leurs forêts et ne se résignaient que contraints et forcés à les enterrer dans les cimetières chrétiens.

L'esclavage était inconnu de ces peuples heureux. Mais l'art de s'unir en un gouvernement fort leur faisait défaut. Des divisions intestines, des rivalités de voisinage dressaient souvent ces clans les uns contre les autres. Dès le XI^e siècle, des évêques allemands, d'aventureux négociants de la Hanse et, sous prétexte de croisades contre les infidèles, les moines guerriers de l'Ordre « *des frères de la Croix de Notre Seigneur* », plus communément appelés les « Chevaliers Porte-

Glaive », mettaient à profit ces dissentiments pour établir leur domination sur le pays balte.

Cependant, ces populations avides de liberté étaient braves à l'égal de nos ancêtres Gaulois, si peu capables, eux aussi, de s'entendre et de faire front contre le conquérant venu du Latium. Bien du sang coula dans la longue et courageuse résistance qu'elles opposèrent à l'invasion germanique. Commencée au XI^e siècle, celle-ci ne fut réellement achevée à l'abri de ses châteaux-forts dont elle avait jalonné du nord au sud, de l'est à l'ouest, le sol letton jusqu'à la fin du XII^e siècle. Et encore, à cette date, l'installation des conquérants germains n'avait pas du tout le caractère d'un asservissement des races autochtones.

Le contrat passé entre le Grand Maître Walter fone Norddek et les Sémigaliens, parle d'un tribut et nullement de servage. La bulle du pape Grégoire IX et l'édit de l'empereur Frédéric II s'expriment en ces termes : « Afin que les populations de la Livonie, de l'Ésthonie, de la Prusse et de la Courlande n'éprouvent plus aucune crainte de suivre la foi chrétienne qu'elles croient liée à leur esclavage, nous prenons la garantie de leur liberté sous notre protection particulière et nous leur assurons pour toujours la liberté et la jouissance de tous les droits qu'elles ont possédés jusqu'à présent ».

Plus tard le lien de servitude se resserra, la plupart des non-Allemands furent attachés à la glèbe et l'organisation de plus en plus forte de la féodalité amena le servage dans toute sa rigueur. A l'époque où le protestantisme remplaça la féodalité ecclésiastique par celle de familles dont l'avidité était plus âpre, les populations autochtones perdirent leurs dernières libertés. Les paysans libres propriétaires du terrain qu'ils cultivaient disparurent.

Selon les historiens les plus autorisés, les Lives, les Esthoniens et les Lettons habiteraient depuis 5.000 ans environ, le littoral de la Baltique.

Des fouilles récentes exécutées par des archéologues lettons dans la région de Wenden ont mis à jour des tombeaux du XI^e siècle qui témoignent d'un degré assez avancé de civilisation originale. On y trouve des objets de bronze, des bi-

joux d'argent finement travaillés. Des monnaies, des médailles, des bibelots précieux, provenant des antiques civilisations hellénique et méditerranéenne, attestent le passage des navigateurs phéniciens, grecs, romains, attirés vers cette terre des longs hivers, des mystérieuses forêts de conifères par l'ambre de la Baltique. Enfin des balances arabes, des pièces d'or, d'argent, de bronze, de Samarcande exhumées de ces tombeaux, mettent en relief le rôle éternel, profitable à la fois et dangereux, d'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident que la géographie et l'histoire assignent à ces contrées.

Sous la domination théocratique catholique, les pays baltiques furent le théâtre d'ardents conflits entre deux pouvoirs rivaux : celui des évêques et celui des Chevaliers ou moines soldats.

Il ressort des documents d'archives et de la tradition conservée par les chants populaires que le premier de ces pouvoirs se montra aussi bienfaisant pour les races autochtones que le second devait leur être funeste. Dans ses négociations avec les Danois, l'évêque de Riga, Albert, considérait si peu les indigènes comme des esclaves qu'il stipula le consentement des habitants du pays comme une réserve nécessaire pour consolider certains arrangements. Au fait, il avait traité avec eux comme avec des alliés, assimilant leurs chefs, aussitôt qu'ils avaient reçu le baptême, à des « princes » égaux en prestige aux « Knias » russes de Novgorod ou de Pskow avec qui il entretenait des relations commerciales coupées de guerres fréquentes et cruelles.

En 1225, à la prière de cet évêque, le pape envoya Guillaume de Savoie, évêque de Modène en mission à Riga. Celui-ci recommande aux Chevaliers « *de ne point trop charger les paysans de leurs domaines et de les traiter avec douceur pour ne pas les porter de nouveau vers le paganisme* ». Il réitère les instances formulées à plusieurs reprises par la papauté « *de laisser aux habitants de ces provinces l'usage de leur liberté* ».

A l'origine, les Chevaliers étaient soumis aux évêques qui leur avaient confié la garde du plat pays et le soin de garantir les frontières contre les incursions des Lithuaniens d'une

part, des Russes de l'autre. Les ruines romantiques des châteaux-forts construits par l'Ordre à Segewold, à Kokenhouse dans la partie la plus pittoresque de la Livonie, celle que l'on appelle la Suisse livonienne, attirent encore l'attention des touristes. Mais, passé la première période d'enthousiasme religieux et de luttes incessantes, ces forteresses monastiques n'avaient pas tardé à devenir de véritables repaires de brigandage où régnaient la violence et la débauche. Les moines étaient pressés de s'affranchir de la domination épiscopale. Par la force ou par la ruse, c'était à qui, du Grand-Maître de l'Ordre, des Chevaliers ou des évêques étendrait son autorité et augmenterait ses possessions. Non sans raison, on a comparé ces luttes des rives de la Dwina à celles du Midi de l'Europe, entre le Pape et l'Empereur. Le Grand-Maître et les Chevaliers, représentants de puissance temporelle en appelaient à l'Empereur. C'est à coups de bulles pontificales que leur répondaient les évêques. Ces conflits d'intérêts et d'ambitions se donnèrent libre cours à l'époque de l'introduction de la Réforme. Elle mit fin à la suprématie si longtemps contestée des évêques. Sous prétexte d'extirper l'idolâtrie romaine, l'égoïsme brutal, la cruauté native de ces féodaux âpres et avides, un peu retenus jusque-là par les vœux monastiques, libres désormais de tout frein, ensanglantèrent le pays sans pitié ni merci. Les puissances voisines mirent à profit ces divisions. Le partage des pays baltiques, jusque-là réunis en une sorte de confédération, en fut la conséquence (1562). L'Esthonie passa sous la domination suédoise, la Livonie sous celle de la Pologne. Le Danemark prit l'Esel et la Prusse une partie de la Courlande. La Courlande proprement dite et la Sémigalle formèrent, sous la souveraineté de Gothard Kettler, dernier grand-maître de l'Ordre, un duché vassal de la couronne de Pologne et héréditaire dans sa famille. Gothard Kettler et l'évêque de Riga payèrent à eux deux 160.000 goulden à Sigismond-Auguste pour en obtenir les avantages qui leur furent concédés.

C'est de là que date le long martyre de la race lettone. Sous la forme brutale de l'esclavage, il devait durer jusqu'au décret d'émancipation du servage dans les provinces balti-

ques de l'année 1818. En réalité, il s'est prolongé, par une lourde dépendance économique et politique jusqu'en mars 1917.

Il est merveilleux qu'au cours de tant de siècles, ce peuple opprimé, privé des moyens de se développer intellectuellement, d'améliorer sa situation matérielle, ait su garder intactes ses traditions, sa langue, l'amour du sol des ancêtres et une inébranlable foi en l'émancipation définitive.

Proscrite par la domination russe aussi bien que par les Allemands, l'idée d'un État letton indépendant vivait inaltérée dans la conscience du peuple.

Dès 1875, l'hymne national « Dieu, bénis la Lettonie », de Bauman, exprime ouvertement cet idéal. Puis la poésie ressuscite les vieilles légendes sur le château de la Lumière qui doit, un jour prochain, surgir glorieusement des flots qui l'ont submergé, sur Imanta, englouti sous la Montagne Bleue pour en sortir l'épée flamboyante au poing après avoir terrassé le Chevalier Noir, venu de la Teutonie. Enfin, au XIX^e siècle, grâce à la vulgarisation de l'enseignement primaire, le maître d'école letton construit avec courage et ténacité, au milieu de circonstances politiques et administratives excessivement défavorables, jour par jour, dans l'humble école rurale ou citadine l'armature du futur État letton.

Ce sont désormais des groupes organisés conscients de leur valeur, qui défendent leurs droits, tour à tour contre l'administration russe et contre les diètes provinciales de la noblesse balte.

La guerre mondiale devait avancer, d'une façon bien inattendue, l'heure de l'indépendance définitive de la Lettonie.

Dès le début, les Lettons y participèrent avec enthousiasme, à nos côtés, tandis que toutes les sympathies des Baltes allaient aux empires centraux. Les défaites des armées russes, l'invasion allemande en Courlande, et plus tard en Livonie, provoquèrent un immense exode des populations lettones qui cherchèrent asile en Russie centrale, même en Sibérie pour

La Livonie passa ensuite sous la suzeraineté de la couronne de Suède et, à la suite des guerres malheureuses de Charles XII, elle fut rattachée à la Russie.

échapper à la domination exécrée du nouveau conquérant german.

Au cours de cette période d'épreuves, l'inébranlable volonté de libération des Lettons s'affirma par une foule d'organisations qui mirent au jour de merveilleuses facultés administratives. Parties du siège central de Pétrograd, où ils avaient constitué une sorte de Conseil national, ces œuvres rayonnaient dans tous les centres, proches ou lointains où l'on pouvait atteindre un noyau de fugitifs pour les relier, en protégeant leurs intérêts économiques et intellectuels, à la patrie opprimée.

Au coup d'État de février 1917, ces organisations offrirent à l'autonomie administrative et politique de la Lettonie des cadres admirablement préparés. Ils se montrèrent à la hauteur de leur lourde tâche.

Enfin, à l'effondrement de la puissance allemande, un Conseil d'État se substituant aux autorités établies par l'armée d'occupation proclama la République lettone indépendante et libre.

Ratifiée par l'Assemblée constituante régulièrement élue au suffrage universel le 18 avril 1920, cette décision vient de recevoir sa consécration internationale, par la déclaration du Conseil suprême qui a reconnu *de jure* la République lettone le 26 janvier 1921.

M. D'AUMALLE.
